

<http://www.snetap-fsu.fr/Apres-le-succes-de-la-mobilisation.html>



Après le succès de la mobilisation du 10 mars...

- Nos Actions - Archives - 2004-05 - Archives -

Date de mise en ligne : lundi 14 mars 2005

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Après la forte mobilisation du 10 mars,
quelles suites ?

La [FSU](#) a publié le 11 mars le communiqué dont nous reproduisons le texte ci-dessous :

La FSU appelle les personnels à exprimer de nouveau leur opposition au projet de loi Fillon, leur exigence d'ouverture de négociations et leurs revendications de moyens pour le Service Public d'Education le 15 Mars 2005, jour d'ouverture du débat sur la loi au Sénat, en en faisant une journée d'action et de mobilisation sous toutes les formes possibles.

Elle les invite à rechercher toutes les convergences avec les mouvements lycéens pour interpeller le gouvernement, notamment à travers des rassemblements, manifestations, délégations, adresses.

Pour permettre aux personnels une participation effective à ces actions, la FSU dépose un préavis de grève à toutes fins utiles.

L'ensemble des fédérations de l'éducation rencontrent demain 15 mars à 18 h les organisations de lycéens et de parents d'élèves afin d'envisager une action nationale avant les vacances de printemps.

Le SNETAP invite les personnels de l'enseignement agricole public, partout où l'état de la mobilisation le permet, à se réunir et à débattre des formes du soutien qu'ils peuvent apporter le 15 mars à l'action des lycéens, afin d'affirmer leur opposition au projet de loi Fillon sur l'école.

Il les appelle à mettre en oeuvre les modalités qui leur paraîtront les plus adaptées à la situation locale :

- participation aux manifestations ;
- appui à l'action des lycéens par l'envoi d'e-mails ou de fax à l'attention des autorités régionales (Préfet, DRAF-[SRFD](#)), des responsables de la [DGER](#) ainsi que du Secrétaire d'Etat en charge de l'enseignement agricole et de son Cabinet, ...

Il les invite à faire connaître au Bureau national toutes les initiatives qui seraient prises localement et à les relayer auprès de la presse locale et régionale.